



Le mot du Maire

Madame, Monsieur, chers concitoyens,

Depuis le mois de décembre, vous avez sans doute remarqué la mise en place régulière d'une circulation alternée sur les rues du centre bourg. La cause en est notre programme de travaux qui nécessite d'intervenir sur les réseaux. En décembre, outre le raccordement d'une maison près des feux tricolores, il a fallu raccorder la future salle de spectacles au réseau d'eaux usées de la commune.

En janvier et jusqu'à aujourd'hui, les travaux concernent l'enfouissement des lignes électriques aériennes, travaux qui s'intègrent dans le programme d'aménagement futur de l'entrée Nord. Celui-ci prévoit de réaliser un cheminement piétonnier arboré à côté du trottoir existant, depuis le centre commercial « la Fontaine » vers le centre-ville et la future salle de spectacles. Ceci afin de sécuriser la liaison piétonne et embellir l'entrée de ville aujourd'hui très dépouillée.

L'enfouissement des lignes est la première étape de ce programme. Viendra ensuite, en cours d'année, la réfection du réseau d'assainissement, que nous devons remettre en état, en différents endroits de la commune.

Nous vous remercions de votre compréhension pour la gêne occasionnelle que peuvent engendrer ces travaux.

Concernant la salle de spectacles, les travaux se déroulent conformément au planning et le coulage de la dalle vient d'être effectué. La pose des murs (« duomurs ») en béton pré-contraint interviendra mi-mars. Le bardage sera posé mi-avril, et le devant de la salle réalisé à la fin du mois. Autant dire que nous pourrions voir, à ce moment-là, de manière plus concrète, la future configuration du bâtiment.

J'évoquerai maintenant les menaces qui concernent un poste d'enseignant de l'école maternelle. Certes, les effectifs scolarisés sont en baisse régulière depuis 4 ans (111 élèves à la rentrée 2016, 59 prévus à la rentrée 2019). Pourtant, nous avons un agrément pour l'accueil dès 2 ans et ces enfants sont à ajouter aux chiffres déjà cités (plus 16 en 2016, plus 20 en 2019). Le Conseil municipal du 20 février a adopté à l'unanimité une motion faisant part de son opposition à cette fermeture. Je remercie à cette occasion les parents d'élèves et les enseignants pour leur mobilisation depuis plusieurs semaines.

Je terminerai en soulignant la réussite de l'édition 2019 de la fête des crêpes ce 22 février. Merci à l'équipe d'organisation et aux bénévoles, sans qui cette manifestation traditionnelle de PAVIE ne pourrait continuer à exister.

Rendez-vous maintenant pour la foire au jardinage le 31 mars prochain !

Bon mois de mars et à bientôt, bien cordialement.

Jean-Michel BLAY



Agenda

Du 12 mars au 20 avril

Exposition Arcencam de photographies d'orages à la Médiathèque.

Mercredi 13 mars

17 h : Còrnemusas peus nuls, concert et contes avec Joan-Miqueu Espinasse. Salle Bernard IV, Maison de la Culture. Spectacle offert, en partenariat avec Trad'Envie.

Samedi 23 mars

10 h 30 et 10 h 45 : Histoires pour les petits. En partenariat avec Lire et faire Lire.

du 27 au 31 mars

« Jardinades ».

Dimanche 31 mars

De 9 à 18 h : Foire au jardinage à la salle polyvalente.

Centrale solaire à PAVIE : un financement original

La centrale solaire en construction sur le site d'En Carrère devrait entrer en service fin mars. Son financement fait l'objet d'une formule originale : le financement participatif en plus des organismes bancaires habituels. Producteur indépendant d'énergies renouvelables, Cap Vert Energie lance une levée de fonds sous forme de prêt rémunéré sur 5 ans. Implantée sur l'ancienne carrière de calcaire, la centrale devrait produire 6 210 MWh par an, soit la consommation d'une commune de 5 200 habitants. Vous voulez en savoir plus ? Rendez-vous sur pavie.tudigo.fr





Comptes administratifs 2018 de la commune

Ventilation des dépenses réelles de fonctionnement 2018

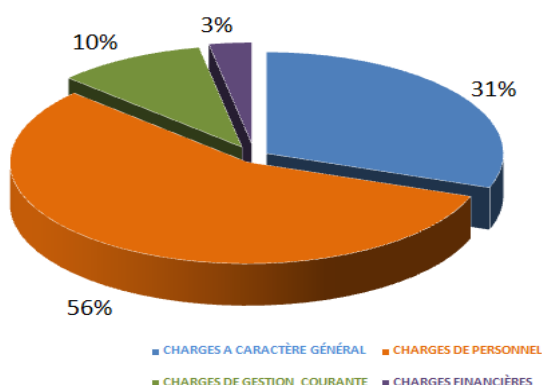


Tableau des dépenses réelles

Charges à caractère général	487 663,80 €
Charges de personnel	903 041,84 €
Charges de gestion courante	162 527,65 €
Charges financières	46 382,52 €
DEPENSES REELLES	1 599 615,81 €

La maîtrise des dépenses de fonctionnement se poursuit avec une baisse de 8% des charges de gestion courantes, notamment les frais de chauffage, produits alimentaires et téléphonie. A l'inverse, une augmentation de 3,5% des charges de personnel est constatée du

fait du recrutement d'un apprenti en cuisine et de la titularisation en cours d'année d'un Emploi Avenir. Les autres charges de gestion courantes restent stables et les charges financières diminuent pour deux raisons : le vieillissement de la dette et l'absence de nouveaux emprunts depuis 2015.

Ventilation des recettes réelles 2018

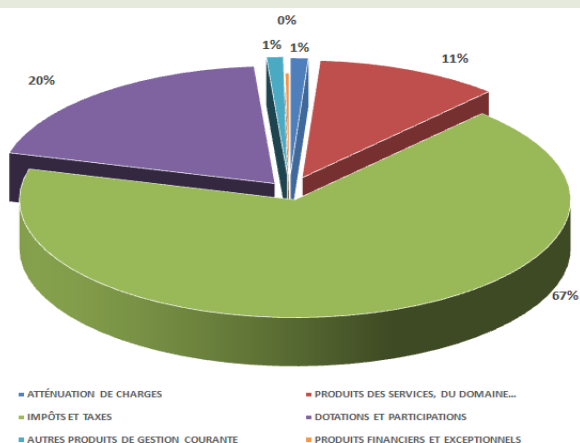


Tableau des recettes réelles

Atténuations de charges	20 058,17 €
Produits des services	205 880,65 €
Impôts et taxes	1 281 448,60 €
Dotations et participations	372 419,84 €
Autres produits de gestion	18 764,46 €
Produits financiers except.	4 237,00 €
RECETTES REELLES	1 902 808,72 €

Les recettes de fonctionnement sont en légère baisse de 1,36%, (la DGF subit une nouvelle diminution : - 40% en 6 ans) allié à une baisse de 10% de la dotation de solidarité communautaire.

Les diverses dotations ne représentent plus que 20% des recettes de fonctionnement contre 67% pour les recettes fiscales, première ressource de la commune, avec des taux d'imposition inchangés depuis 2014. Sur les 1 930 K€ de recettes totales, une épargne brute de 304 K€ est dégagée pour financer le remboursement des emprunts et autofinancer une partie des futurs investissements.

La section d'investissement s'équilibre à 1 400 K€ avec la réfection de la salle des crêpes, d'importants travaux de voirie et d'éclairage public, pilotés par la communauté d'agglomération, le début du financement de la salle de spectacle et l'entrée nord du village. Divers travaux et acquisitions de matériels pour l'école et les agents communaux complètent les investissements. Le tout exclusivement financé par des subventions et des fonds propres.

Pour le budget annexe Assainissement, un diagnostic du réseau a été fait en 2018 par le bureau d'études Aqualis. Ce dernier a proposé un programme de réhabilitation, à réaliser en 2019. Ce service enregistre en 2018 un excédent de fonctionnement du fait de son désendettement. Ainsi, une baisse des cotisations pour les usagers est à l'étude.

Le nouveau **lotissement du Belvédère**, situé rue des Pyrénées avec vue imprenable sur la cathédrale d'Auch, va voir le jour cette année. Il comprendra une trentaine de lots. Des informations plus précises vous parviendront très vite.

Au **lotissement de Fleurian**, en plein cœur du village, il ne reste que trois lots à vendre. Pour tous renseignements, s'adresser à la Mairie.

Tous les comptes administratifs de la commune et des budgets annexes ont été votés à l'unanimité des 19 membres du Conseil Municipal.

Claudine CARAYOL, adjointe aux finances